



LE CONTRÔLE ET L'AUDIT AU SERVICE D'UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES MARCHÉS PUBLICS

3 semaines



Du 20 juillet
au 7 août 2020



LA ROCHELLE
> France

5 800 €

La prestation pédagogique
par personne, hors transport et hébergement.



OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux et maîtriser le processus de contrôle des marchés publics.
- > Maîtriser la démarche de revue et les outils de l'audit de passation et d'exécution des marchés publics.
- > Connaître les dispositifs de prévention et les moyens de lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics.
- > Optimiser la gouvernance des marchés publics.



PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES

- > Package pédagogique Spécial 40 ans 
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.



PUBLIC CONCERNÉ

- > Cadres en charge de l'audit ou du contrôle des marchés publics.
- > Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- > Chargés de la passation et du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures.
- > Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- > Conseillers juridiques.



BON À SAVOIR

- > Il est demandé aux participants de se munir de contrats et textes réglementaires qu'ils utilisent dans le cadre de leur fonction.
- > Cette formation vient en complément de la formation «Passation et exécution des marchés».



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Principes de gestion et de contrôle des marchés publics

- Définition des besoins, mise en concurrence et contractualisation.
- Les dispositifs des marchés publics : réglementations, acteurs et institutions.
- Les différents types de contrôle.
- L'importance du Manuel de passation et d'exécution des marchés publics.
- Les structures de suivi et de contrôle des marchés publics : contrôle des parties.
- Les checklists de contrôle du processus de passation des marchés.

Module 2

L'audit de passation et d'exécution des marchés publics

- **La conduite d'une mission d'audit** : l'élaboration des termes de référence, organisation des travaux et différentes missions et le rapport d'audit.
- **L'audit du dispositif des marchés publics** : les réglementations, acteurs et procédures ; l'évaluation des conditions nationales de passation des marchés.
- **L'audit de la mise en concurrence** : l'analyse de la définition du besoin (CdC, DAO), du déroulement de la procédure et de l'attribution (PV, contrôles pouvant être exercés, typologie des infractions).
- **L'audit de la contractualisation** : les clauses contractuelles et optionnelles réglementaires, le pouvoir de signature et l'autorité d'approbation, les modalités de recours.
- **L'audit de l'exécution technique et financière** : la conformité technique des travaux et des dépenses effectuées, la conduite générale du projet et les mesures correctives.
- Les mécanismes de contrôle et d'audit des procédures dématérialisées des marchés publics (STEP, revues a priori et a posteriori, PPR (Procurement Post Review)).

Module 3

La détection et la lutte contre la fraude et la corruption : outils de bonne gouvernance

- Ethique et bonne gouvernance dans les marchés publics : principes de bonne gouvernance, notions de conflit d'intérêt, responsabilité/accountability, fraude et corruption.
- La problématique de l'investigation dans les marchés :
 - les dispositifs utiles pour prévenir la corruption dans les marchés publics,
 - les indices de présence de corruption à chacune des étapes de la passation et de la réalisation des marchés publics,
 - les montages de corruption dans les marchés publics.
- L'organisation de la lutte contre la fraude et la corruption à l'échelle nationale, régionale et internationale.
- Sanctions administratives et pénales : catégorisation dans le cadre des marchés publics.



OPTION MODULAIRE